

Topic 4: International Illegal Wildlife Trade and Local Livelihoods: Which Links, Which interference?

9:30-10:00

Presentation: Cléo Mashini (Juristrale)

Facilitation: TBD

Le commerce international illégal des produits issus de la faune sauvage génère plusieurs dizaines de milliards de dollars annuellement à l'échelle mondiale. Reconnu comme une forme de criminalité organisée, ce commerce illégal est stimulé par la demande croissante de marchés de consommation localisés dans des pays souvent distincts de ceux où s'opèrent les prélèvements des espèces. La lutte contre ce trafic est aujourd'hui une priorité pour de nombreux Etats producteurs et consommateurs. De nombreuses initiatives visant à renforcer la lutte contre le braconnage, démanteler les filières et réduire la demande, ont été développées au titre de ces engagements.

Au cours de la dernière décennie, les pays du bassin du Congo ont connu une très forte augmentation des prélèvements illégaux d'espèces animales sauvages à haute valeur commerciale. Alimentant les filières d'exportation, ceux-ci sont à l'origine d'une réduction sensible, voire de la disparition, de populations de certains taxons. Le renforcement de l'application de la loi au sein des espaces où sont organisées les activités de braconnage, est le premier échelon considéré par les pouvoirs publics et leurs partenaires dans le cadre de la réponse apportée à cette crise. Les stratégies développées visent à accroître l'efficacité des interventions au travers notamment de la mobilisation de ressources et moyens adaptés, y compris militaires dans certains cas (voir *session 1 Topic 2*), aux évolutions des pratiques des contrevenants. S'il existe aujourd'hui un consensus relatif à propos de la pertinence générale de cette approche, la prise en compte des dynamiques sociales et économiques locales sous-tendant aux types de braconnage concernés, demeure limitée. Les données et analyses traitant spécifiquement de celles-ci sont plutôt rares, et ce notamment en comparaison des éléments disponibles à propos du commerce de viande de brousse (voir *session X Topic Y*). Une meilleure compréhension puis intégration de ces dynamiques constituent indéniablement un enjeu de premier ordre pour l'atteinte des objectifs assignés aux actions entreprises.

L'objectif de cette session est de développer un cadre au travers duquel pourraient être appréhendées les relations entre d'une part, le commerce international illégal de produits fauniques et, d'autre part, les moyens de subsistance des populations et les mécanismes de gouvernance locale au sein des espaces où sont illégalement prélevées les espèces de faune sauvage à forte valeur ajoutée.

Une description de quelques « filières types » permettant d'alimenter illégalement le marché international en produits fauniques sera tout d'abord présentée. Quelles sont les espèces visées ? Quel sont les principaux modes de prélèvements de celles-ci ? Quels sont les agents économiques locaux impliqués ? Comment se répartit la valeur ajoutée ? Quels sont les mécanismes de partage des bénéfices sur le plan local ?

Ces éléments seront ensuite couplés à une brève analyse des contextes d'insertion de ces filières afin de caractériser les impact sociaux et économiques potentiellement générés localement par les activités de braconnage. Plusieurs paramètres seront ainsi évoqués : les différents rôles joués par les espèces prélevées, les règles locales régissant l'accès et l'usage aux ressources, le niveau de vie moyen des populations et l'occurrence d'opportunités économiques, l'efficacité de l'application de la loi, etc.

Sur base de ce diagnostic, la présentation tentera d'identifier quelles peuvent être les opportunités et contraintes à considérer pour l'amélioration des mesures de lutte contre le braconnage et ce en termes d'efficacité et d'équité sociale et économique.

Finalement, les participants seront invités à examiner quelles peuvent être les recommandations à soumettre aux acteurs pertinents concernant cette problématique. Pour ce faire, les conclusions et recommandations du Symposium international organisée en Afrique du Sud en Février 2015 sur une thématique similaire (« *Beyond enforcement: communities, governance, incentives and sustainable use in combating wildlife crime* » - <http://pubs.iied.org/G03903.html>) seront mobilisés.